

PERMIS A

(A1, Equivalence A1, A2 et A)

PERMIS A1

Tarif du Forfait A1

995 €

avec possibilité de paiement en plusieurs fois

Ce forfait comprend :

- Documents d'inscription et de constitution du dossier
- Livret d'apprentissage Moto
- 1 abonnement illimité pendant 6 mois au code par internet (150 séries)
- 1 livre de code
- 1 livre de code Moto
- Cours et test de code illimités (au centre CIC)
- Evaluation préalable (dynamique)
- 20 cours de conduite **individuels** (hors circulation et en circulation)
- 1 examen hors circulation
- 1 examen circulation

EQUIVALENCE PERMIS A1

Tarif de la Formation Equivalence A1

295 €

avec possibilité de paiement en plusieurs fois

La formation comprend 7 heures de cours théoriques et pratique :

- 2h de formation théorique
- 2h de formation pratique HORS circulation (Plateau)
- 3h de formation pratique en circulation

PERMIS A

(A1, Equivalence A1, A2 et A)

PERMIS A2

Tarif du Forfait A2

810 €

avec possibilité de paiement en plusieurs fois

Ce forfait comprend :

- Documents d'inscription et de constitution du dossier
- 1 Kit Livret d'apprentissage Moto
- 1 livre de code Moto
- 1 Evaluation préalable
- 20 cours de conduite **individuels** (hors circulation et en circulation)
- 1 examen hors circulation
- 1 examen circulation

PERMIS A

Tarif de la Passerelle du permis A2 vers A

295 €

avec possibilité de paiement en plusieurs fois

La formation comprend 7 heures de cours théoriques et pratique :

- 2h de formation théorique
- 2h de formation pratique HORS circulation (Plateau)
- 3h de formation pratique en circulation

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE (TOUS PERMIS A)

Quel que soit le type de formation que vous choisissiez (formation Permis, A1, Equivalence A1, A2 ou A), vous devez OBLIGATOIREMENT venir avec l'équipement suivant :

- un casque (homologué aux normes européennes) avec dispositifs réfléchissants
- une paire de gants normes NF (loi du 20 novembre 2016)
- un blouson, un pantalon ou d'une combinaison (blouson type coupe-vent non autorisé)
- une paire de bottes ou de chaussures montantes (bottes en caoutchouc non autorisées)

NB : Le Casque et les gants homologués sont obligatoires sous peine d'amande et d'immobilisation du véhicule : En cas d'absence de ces équipements en conformité, il sera impossible de faire la formation.

AUTO ECOLE CIC

Siège social : 4B Avenue du Général de Gaulle 57120 ROMBAS

Téléphone : 03 87 67 11 82 – www.autoecolecic.com